**[56:A:6]**

 **Ordonnance**

 [*no du dossier de la cour*]

 COUR DE L'ONTARIO (DIVISION GÉNÉRALE)

MONSIEUR LE [*ou* MADAME LA] Le [*jour*] [*date*]

JUGE [*nom*]

 [*intitulé de l'instance*]

[*sceau de la cour*]

 ORDONNANCE

 LA PRÉSENTE MOTION, présentée sans préavis par la Banque [*dénomination*] en vue d'obtenir une ordonnance l'autorisant à exercer sans avis un pouvoir de vente, a été entendue aujourd'hui, à/au [*lieu*].

 APRÈS AVOIR LU l'affidavit de [*nom*] fait le [*date*] et déposé, de même que les pièces qui y sont jointes, et après avoir entendu les plaidoiries des avocats de la Banque [*dénomination*],

1. LE TRIBUNAL AUTORISE la Banque [*dénomination*] à exercer un pouvoir de vente aux termes de l'hypothèque en date du [*date*] qui a été conclue entre [*dénomination sociale*], en sa qualité de débitrice hypothécaire, et la Banque [*dénomination*], en sa qualité de créancière hypothécaire, sans avis d'exercice d'un pouvoir de vente aux termes de l'article 39 de la *Loi sur les hypothèques*, L.R.O. 1990, chap. M.40.

 greffier local,

 Cour de l'Ontario (Division générale)